

DOCUMENTS A FOURNIR **LE JOUR DE LA RENTREE SCOLAIRE**

Pour les enfants déjà scolarisés dans l'école, l'an passé :

- Le talon du règlement de l'école, signé
- Attestation d'assurance scolaire 2024-2025
- L'autorisation signée pour les sorties de groupe
- L'autorisation signée pour les cours de piscine et de gymnastique (ou contre-indication)
- L'autorisation de "droit à l'image"
- L'autorisation manuscrite par les parents pour les enfants qui partent seuls
- La liste des personnes autorisées à venir chercher votre enfant à la sortie des classes
- L'enveloppe avec les 21€ d'argent de classe (**en espèces**)
- Le formulaire d'inscription à la garderie

Pour les enfants nouvellement inscrits :

- La photocopie du livret de famille (pages parents et enfants)
- Un certificat de radiation (pour les enfants qui étaient scolarisés en primaire)
- La fiche d'informations personnelles enfants
- La note confidentielle de renseignements médicaux
- La fiche de soins médicaux d'urgence
- Le talon du règlement intérieur de l'école, signé
- Attestation d'assurance scolaire 2024-2025
- L'autorisation signée pour les sorties de groupe
- L'autorisation signée pour les cours de piscine et de gymnastique (ou contre-indication)
- L'autorisation de "droit à l'image"
- L'autorisation **manuscrite** par les parents pour les enfants qui partent seuls
- La liste des personnes autorisées à venir chercher votre enfant à la sortie des classes
- L'enveloppe avec les 21€ d'argent de classe (**en espèces**)
- Un RIB, si vous choisissez le prélèvement mensuel pour les frais de scolarité **et que vous ne l'avez pas fourni lors de l'inscription.**

Afin de faciliter le tri des dossiers et de limiter la perte de document, nous vous remercions de nous remettre un dossier **complet** dans **une enveloppe au nom de l'enfant** (si fratrie, une enveloppe par enfant).